

Atelier : Des usages de la lutte contre la violence « de genre » dans le contexte de la mondialisation néolibérale

« Appropriation de la culture commune de lutte contre la violence conjugale ou domestique promue par les Nations unies et diffusée par l'Europe : le cas de la France. »

Résumé

Au début des années 2000, le Conseil de l'Europe fait sienne la culture commune de lutte contre « la violence à l'égard des femmes » promue par l'Assemblée générale des Nations unies, qui vise à adopter une approche de la violence basée sur le genre et entendue comme une violation des droits humains des femmes.

En lien avec les initiatives des mouvements des femmes et féministes, on interrogera d'abord le choix du Conseil de l'Europe qui semble prioriser la lutte contre la violence conjugale (ou domestique) parmi les violences masculines contre les femmes. On s'intéressera à la production et à l'évolution du discours de cette institution, surtout concernant les « auteurs de violence au sein du couple ». Ce discours transforme la violence conjugale en un problème individuel, relationnel et/ou psychologique, niant les rapports sociaux qui la fondent et l'ensemble articulé de violences masculines qui la composent.

Cette communication, basée sur un travail de thèse en cours et plus de dix ans d'expérience professionnelle, s'appuiera également sur l'analyse des débats actuels en France autour du « délit de violence psychologique conjugale » et la place grandissante accordée à « la prise en charge des auteurs de violence dans le couple », qui comptent parmi les actions « prioritaires » du Ministère au Droit des femmes depuis sa création. On verra si la « culture commune de lutte contre la violence conjugale » réappropriée par le gouvernement français favorise la protection des droits humains ou contribue au contraire à maintenir des « zones de non droit et d'impunité ».

Publications

Rapport de réalisation "Mise en place d'une dynamique de territoire pour favoriser l'insertion professionnelle des femmes victimes de violence conjugale", pour le Fond Social Européen, Novembre 2007

"Argumentaire pour une qualification pénale de la violence conjugale", Colloque pour le dépôt de la proposition de loi-cadre du CNDF au Parlement, Novembre 2008

Mission d'évaluation de la politique de prévention et de lutte contre les violences faites aux femmes, Assemblée Nationale, audition in Compte rendu de séance n°14, 26 mai 2009